

AED,



le 31 janvier et après, fermons les vies scolaires !

Le 19 janvier, partout sur le territoire, des millions de travailleuses et travailleurs du public et du privé se sont mobilisé·es, par la grève et dans la rue, contre la réforme des retraites du gouvernement.



Ce projet particulièrement injuste prévoit, entre autres, l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation et un recul du départ à la retraite à 64 ans. Ce sont les salarié·es les plus précaires, qui ont les revenus les plus bas qui en seront les premières victimes. C'est la raison pour laquelle SUD éducation appelle les assistant·es d'éducation à se mettre en grève le 31 janvier et à participer aux Assemblées Générales pour discuter de la reconduction de la grève.

SUD éducation a ouvert une caisse de grève nationale, destinée aux grévistes de l'éducation et notamment aux plus bas salaires, à reverser dans les caisses de grève locales par le biais de ses syndicats départementaux de SUD éducation.

Tou·tes ensemble dans la grève à partir du 31 janvier !

Les bahuts ne fonctionnent pas sans nous

Depuis 2 ans, les mobilisations des AED sont exceptionnelles et les victoires s'enchaînent. C'est le fruit d'un travail collectif et de la multiplication des grèves dans toutes les vie-scolaires du pays. En fermant massivement les vie-scolaires, les assistant·es d'éducation montrent à quel point ils et elles sont indispensables au fonctionnement des établissements scolaires. La CDIation est un premier pas important vers la titularisation, de la même façon que l'obtention de la prime REP/REP+ suite au recours de SUD éducation en est un vers l'égalité de traitement. Mais ces victoires appellent d'autres et nous ne devons pas nous arrêter là.



Continuer à revendiquer et à obtenir de nouveaux droits

C'est justement le bon moment pour continuer à s'affirmer et à agir. Si les premiers CDI ont bien été signés, il reste encore de très nombreux droits à gagner jusqu'à la titularisation : augmentation salariale et établissement de grilles de salaires, mise en place d'une formation professionnelle digne de ce nom et de fiches de postes, reconnaissance et validation de l'expérience, droit à la mutation. La CDIation a rabattu les cartes et laisse entre-apercevoir des possibilités nouvelles pour les AED. Autant de dispositions qui ne sont pas encore mises en place par le ministère et qu'il va falloir arracher grâce à la détermination des vie-scolaires.

Enfin que dire de l'indemnité REP/REP+ au rabais prévue par le ministère ? Le mépris de ce ministère pour les AED est sans borne, il ne fait aucun cadeau, ne lui en faisons pas non plus. Si la victoire de l'obtention de cette indemnité pour les AED et AESH est une avancée importante, nous exigeons le versement de l'intégralité de cette indemnité à égalité avec les autres personnels.

Les AED doivent s'unir !

Ce constat et ces revendications, sont partagés par de nombreux·ses AED dans les vie-scolaires. Les vie-scolaires sont souvent fermées lors des grosses journées de mobilisation mais il faut aller plus loin en se montrant visibles dans la rue et à travers des actions médiatiques. Les AED doivent sortir de leurs isolements pour porter bien haut leurs revendications aux côtés des autres personnels de l'Education.

Pour les assistant·es d'éducation, SUD éducation revendique :

- l'accès à la retraite à 60 ans et le retour à 37,5 annuité de cotisation.
- la titularisation sans condition de tous les personnels qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur scolaire
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire dans les mêmes conditions et aux mêmes montants que ceux fixés pour les autres personnels
- la suppression du forfait nuit en internat ;
- la création d'une brigade de remplacement dans les départements pour ne pas faire peser aux AED en poste dans l'établissement le remplacement des collègues absent·es,
- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef·fes d'établissement : pour un recrutement académique ;
- l'accès à une formation et l'augmentation du crédit d'heure pour formation.

Augmenter les salaires, pas l'âge de départ à la retraite

Partir plus vieux-vieille à la retraite avec des pensions de misère après des années de travail à faible revenu, c'est le merveilleux projet que nous propose ce gouvernement. Une réforme purement idéologique qui frappera encore plus durement les travailleurs·euses les plus précaires et les moins rémunérés·es. Et pourtant, les chiffres sont clairs : le système de retraite n'est absolument pas en péril sur le long terme, cette réforme est tout bonnement inutile. Plutôt que d'augmenter l'âge de départ à la retraite, il serait bien plus efficace d'augmenter les salaires et par conséquent les cotisations, qui plus est dans le contexte d'inflation et de gel des rémunérations dans la Fonction Publique que nous connaissons. Tout cela est bel est bien possible, à commencer par la mise en place d'une taxe sur les superprofits que le gouvernement se refuse à mettre sur la table.

